

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU GAL
Du 8 juillet 2025 à Ménoire
PROGRAMMATION FEDER/OS 5.2 et FEADER/LEADER 2023-2027

COLLÈGE PUBLIC - 9 titulaires et 9 suppléants

PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne	Laurence	DUMAS	Titulaire	Excusée
	Éric	GALINON	Suppléant	Excusé
Conseil Départemental de la Corrèze	Ghislaine	DUBOST	Titulaire	Excusée
	Sonia	TROYA	Suppléante	Excusée
Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne	Jean-Pierre	LASSERRE	Titulaires	Excusé
	Jean-Basile	SALLARD		Excusé
	Sébastien	DUCHAMP		Excusé
	Régis	VAN NIEUWENHUYSE	Suppléants	Excusé
	Vincent	ARRESTIER		Présent
	Francis	LAFON		Excusé
Communauté de communes Midi Corrèzien	Alain	SIMONET	Titulaires	Excusé
	Christophe	LISSAJOUX		Présent
	Christophe	CARON		Excusé
	Nelly	GERMANE	Suppléants	Excusée
	Vincent	LEDoux		Présent
	Dominique	CAYRE		Excusé
Office de Tourisme Vallée de la Dordogne	Antoine	BECO	Titulaire	Excusé
	Camille	LACHEZE	Suppléante	Présente

COLLÈGE PRIVÉ - 10 titulaires et 10 suppléants

Alimentation / Agriculture	Odile	STEFANINI	Titulaires	Excusée
	Michel	LIMES		Excusé
	Alexandre	TRONCHE	Suppléants	Excusé
	Lionel	JEAN		Excusé
Culture / Patrimoine	Dominique	GUIRAUD-DEVILLE	Titulaire	Présente
	Christian	LASSALLE		Présent
	Frédéric	PESTEIL		Excusé
	Christophe	CHIROL	Suppléants	Excusé
	Nathalie	DELPY		Présente
	Fabrice	PIERRE		Excusé
Économie / Tourisme	Marie-Françoise	EYMA	Titulaires	Présente
	Roland	MAGNAUDET		Présent
	Daniel	PONTY		Excusé
	Mireille	NUBLAT		Excusée
	Jean-Yves	CASTANET	Suppléants	Excusé
	Aurélie	LECANU		Excusée
	Laurent	MELIN		Excusé
	Sylvain	PIANTANIDA		Excusé
Environnement / Énergie	Anne	BARBAIL	Titulaire	Excusée
	Philippe	ANDRE	Suppléant	Présent

MEMBRES ASSOCIÉS					
Vincent BERTON	Préfet de la Corrèze	Excusé	Jacques RANCHERE	Sous-Préfet de la Corrèze	Excusé
Anabelle REYDY	Conseillère Régionale	Excusée	Pascal COSTE	Président du Conseil Départemental	Excusé
Sophie CAPERAN	Chargée de mission territoires Conseil Régional	Excusée	Nicole BARDI	Présidente de la CC Xaintrie Val'Dordogne	Excusée
Caroline DELCHET	Cheffe de projet Conseil Départemental	Présente	Damien LONGUEVILLE	Référént territorial DDT	Excusé
Hervé CHEZE	Référént territorial DDT	Présent			
Mathieu LABONNE	Chargé de mission Fonds Européens et Territoires Conseil Régional	Excusé	Cécile RABIER	Cheffe de service Fonds Européens et Territoires Conseil Régional	Excusée
Audrey BELPEUCH	Directrice PETR VDC	Présente	Marie FERDOILE	Chargée de mission Fonds Européens PETR VDC	Excusée
Eva MASSAS	Stagiaire Fonds Européens PETR VDC	Présente			

RESPECT DE LA RÈGLE DU DOUBLE QUORUM

COLLÈGE PUBLIC

Membres présents : 4
Membres ayant voix délibérante : 4

COLLÈGE PRIVÉ

Membres présents : 6
Membres ayant voix délibérante : 6

Plus de la moitié des membres ayant voix délibérante étaient présents (10 membres sur 19).
 La moitié ou plus des membres présents ayant voix délibérante appartenaient au collège privé (6 membres sur 10).

DOUBLE QUORUM ATTEINT

La réunion du GAL est ouverte sous la vice-présidence de Monsieur **Christophe LISSAJOUX** à 14h30.
 Le Vice-Président remercie les personnes présentes et fait part des personnes excusées. Il annonce que le double quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

- I. **Approbation du compte-rendu de la réunion du GAL du 1^{er} avril 2025**
- II. **Synthèse Evaluation du Programme 2014-2022 par Eva Massas, stagiaire**
- III. **Projets en sélection**
 1. Saint-Privat – Installation d'un chalet PMR dans le camping municipal
 2. Collonges Animations Spectacles – 35èmes Théâtrales
 3. PETR VDC – Ingénierie Emploi Compétences 2025
 4. PETR VDC – Ingénierie PAT 2025
 5. PETR VDC – Ingénierie Valorisation du Patrimoine 2025
 6. PETR VDC – Ingénierie Inventaire du Patrimoine 2025
 7. PETR VDC – Actions PAT 2025-2026

IV. Mouvements d'enveloppes et état de la maquette

V. Questions diverses

En préambule, Christophe LISSAJOUX, vice-Président du AGL excuse Monsieur Jean-Pierre LASSERRE retenu par d'autres obligations. Il assurera donc en son absence la présidence de séance.

I. Approbation du compte rendu du GAL du 1^{er} avril 2025

Il est proposé l'approbation du compte-rendu de la réunion du GAL du 1^{er} avril 2025.
Aucune remarque n'est faite en séance par les membres du GAL.

Nombre de votants : 10, dont 6 privés et 4 publics. **Le double quorum est atteint.**

Favorable	10
Défavorable	0
Abstention	0
TOTAL	10

DÉCISION	Les membres du GAL valident le compte-rendu de la réunion du GAL du 1 ^{er} avril 2025.
----------	---

II. Synthèse Evaluation Programme 2014-2022

Présentation par Eva Massas, stagiaire au PETR pour une durée de 5 mois ½ (mi-février à fin juillet 2025), d'une synthèse de son travail d'évaluation finale du Programme 2014-2022.

Elle remercie au préalable l'ensemble des personnes interrogées qui ont bien voulu témoigner de leur expérience (37 acteurs rencontrés lors des entretiens).

4 questions évaluatives avaient été validées et ont amené aux conclusions suivantes :

- **Question 1 Cohérence et pertinence de la stratégie** : les axes choisis (numérique, tourisme et développement économiques) ont été cohérents avec les enjeux de l'époque.
- **Question 2 Efficacité et atteinte des objectifs** : les objectifs ont été globalement atteints notamment ceux concernant le numérique, le tourisme et les sports nature. Certains n'ont pu être atteints du fait du manque de diversité des projets et des porteurs de projets.
- **Question 3 Gestion du GAL** : les séances de CUC ont été appréciées mais les groupes de travail semblent plus intéressants car permettant plus de discussions sur les projets. Les fiches de projets étaient complètes et la grille d'évaluation utile et pertinente. S'agissant de la gestion administrative les personnes interrogées soulignent un accompagnement de qualité avec une équipe disponible et qualifiée malgré la lourdeur administrative des dossiers et les délais trop longs souvent décourageants.
- **Question 4 Apports du Programme** : un effet levier du Programme pour les projets permettant également de construire des projets de plus grande ampleur. L'approche ascendante et territoriale est fortement appréciée.

➤ Remarques des membres présents :

- **Vincent Ledoux** : est-ce que les délais de traitement très longs ont empêché certains projets d'aboutir ? notamment pour les privés ?
- La complexité des dossiers rebute de nombreux porteurs de projets notamment les bénévoles

- **Roland Magnaudet** propose de faire un point/bilan en GAL des projets sélectionnés et leur avancement, en fin d'année par exemple.
- **Nathalie DELPY** : ce sont toujours les mêmes qui déposent des projets, il faudrait plus de diversité.

Il est indiqué aux membres présents que le dossier d'évaluation complet leur sera transmis pendant l'été.

III. Projets en opportunité

Fiche-action	#	Maître d'ouvrage	Projet	Subvention demandée
F.A. 8 – Événements culturels	1	Collonges Animations spectacles	Les 35èmes Théâtrales	9 790 €
F.A.9 – Ingénierie	2	PETR VDC	Ingénierie Emploi/Compétences 2025	22 480 €
	3	PETR VDC	Ingénierie PAT 2025	22 080 €
	4	PETR VDC	Ingénierie Valorisation du Patrimoine 2025	33 320 €
	5	PETR VDC	Ingénierie Inventaire du Patrimoine 2025	28 436 €
F.A.3 – Alimentation	6	PETR VDC	Actions PAT 2025-2026	37 600 €

Fiche-action 8. Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteurs

1	Association Collonges Animations Spectacles	Les 35èmes Théâtrales de Collonges
----------	--	---

Collonges Animations Spectacles est née en 1991 de la volonté de Charles Ceyrac, Maire de Collonges la Rouge, Président du Conseil Général de la Corrèze et Président fondateur de l'association des Plus beaux villages de France, de Françoise Soulié Biraud, comédienne, épouse de Maurice Biraud, de Camille Breuil restauratrice et de Jean Renaud Garcia metteur en scène. L'idée était de proposer du théâtre tout public en plein air, au coeur du site classé qu'est Collonges la Rouge. Plusieurs étés d'affilée c'est la Mégère apprivoisée de Shakespeare qui a été présentée. Au détour des années 2000, le festival a pris un tournant artistique en proposant 6 pièces par saison estivale. En 2006, un poste de chargé de développement culturel a été créé en

mutualisation avec l'ASAM Meyssac. Prenant petit à petit un rythme de croisière, le festival a connu son apogée en 2019 avec près de 4000 spectateurs. Le festival s'est maintenu avec acharnement durant les 2 années de COVID, et a été ravi de renouer sereinement avec son public en 2022. 2025 signera la 35ème édition de ce festival ancré solidement en Midi Corrézien.

Programme :

La programmation 2025 sera composée de 6 pièces de théâtre :

- Mardi 15 juillet : Les Précieuses Ridicules, Molière.
- Mardi 22 juillet : Silence on tourne ! Patrick Haudecoeur et Gérald Sibleyras.
- Mardi 29 juillet : Le Comte de Monte Cristo, Alexandre Dumas.
- Mardi 5 août : L'île des esclaves, Marivaux.
- Mardi 12 août : Le Misérables, Victor Hugo.
- Mardi 19 août : Le fil à la patte, Georges Feydeau.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT/TTC		Recettes		
Cachets des artistes	28 500 €	Fonds Européens	9 790 €	
Frais de communication	9 360 €	Communauté de communes Midi Corrézien	2 500 €	
Frais SACD	4 000 €	Commune de Collonges la Rouge	3 500 €	
Frais de personnel	23 000 €	Conseil Départemental de la Corrèze	8 000 €	
		Conseil Régional de NA	9 000 €	
Frais généraux	7 850 €	Subvention FDVA2	1 000 €	
Frais techniques	6 000 €	Autofinancement	51 000 €	
Assurance Annulation	1 380 €			
Croix Rouge	700 €			
Restauration	4 000 €			
TOTAL	84 790 €	TOTAL	84 790 €	

Compléments apportés par Nathalie DELPY, salariée de l'association Collonges Animations Spectacles :

Des tarifs très raisonnables peuvent être proposés grâce au bénévolat qui permet d'économiser sur de nombreux postes : hébergement, restauration, mise en place...

Conflit d'intérêt : Nathalie DELPY quitte la salle pour le débat et le vote.

Echanges en séance

La note proposée par le groupe de travail est de 24/33.

La note globale proposée reste inchangée à la proposition du groupe de travail.

Nombre de votants : 10, dont 6 privés et 4 publics. **Le double quorum est atteint.**

Favorable	10
Défavorable	0
Abstention	0
TOTAL	10

DÉCISION	Les membres du GAL valident un avis d'opportunité favorable avec une note de 24/33.
----------	---

Fiche-action 9. Ingénierie territoriale

2	PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne	Ingénierie Emploi/Compétences 2025
---	---	------------------------------------

En 2025, une nouvelle édition du **Job dating « recrutement d'été »**, a eu lieu le 9 avril à Meyssac et le 16 avril à Argentat-sur-Dordogne. Ces deux sessions ont réuni 42 entreprises pour 200 offres d'emplois et environ 120 candidats avec 220 entretiens réalisés.

Les services de l'emploi se sont largement mobilisés sur cet événement permettant de diffuser le plus largement l'information auprès des potentiels candidats.

Concernant le déploiement d'une offre **d'hébergement temporaire**, le recensement effectué auprès des propriétaires en 2024 a permis de présenter l'offre aux employeurs, aux acteurs de l'emploi et aux centres de formation intervenant sur le bassin d'emploi concerné. L'objectif étant que cette solution soit prise en main par les différents acteurs afin d'attirer des candidats ou faciliter l'orientation de ces derniers vers les employeurs locaux.

Afin de poursuivre et garantir le déploiement de l'offre d'hébergements temporaires à l'ensemble du territoire, de manière sécurisante pour les employeurs, hébergeurs et hébergés, le PETR a souhaité recourir à un prestataire en capacité d'assurer la gestion de cette offre en lançant une consultation en début d'année selon un cahier des charges précis. Le projet va donc être opérationnel pour la saison 2025 et permettre de trouver des solutions d'hébergement pour les personnes désireuses de travailler sur le territoire.

De plus, cette année 2025 a permis de monter une nouvelle action co-portée avec la Région Nouvelle-Aquitaine, intitulée « Parcours Maque Employeur Territoriale » en faveur des entreprises de la filière bois-forêt. 3 entreprises bénéficient d'un accompagnement individuel quant à leur attractivité et leur marque employeur mais également l'ensemble des acteurs de la filière participent à l'élaboration d'actions communes lors de séminaires collectifs.

Enfin, un programme de découverte des métiers de la filière bois avec les collégiens de 5^{ème} des 5 collèges de la Vallée de la Dordogne Corrèzienne, a été porté par la mission Emploi/compétences, permettant une

approche ludique de la filière et ses métiers, via des activités en extérieur ou des réunions d'informations par les acteurs de la filière.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Frais salariaux	40 000 €	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	16 000 €	33 %
Coûts indirects et frais de mission	7 600 €	Fonds Européens	22 480 €	47 %
Communication (Job Dating)	500 €	Autofinancement	9 620 €	20 %
TOTAL	48 100 €	TOTAL	48 100 €	

Echanges en séance

La note proposée par le groupe de travail est de 25/33.

Nombre de votants : 10, dont 6 privés et 4 publics. **Le double quorum est atteint.**

Favorable	10
Défavorable	0
Abstention	0
TOTAL	10

DÉCISION	Les membres du GAL valident un avis d'opportunité favorable avec une note de 25/33.
-----------------	--

3	PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne	Ingénierie Programme Alimentaire Territorial 2025
----------	---	--

Pour l'année 2025, il est proposé de prolonger le soutien accordé à la démarche d'émergence du PAT, et plus particulièrement à son animation.

Missions principales du chargé de missions :

- Diagnostic des besoins alimentaires des opérateurs de restauration collective du territoire (écoles, EHPAD, autres...), initiation à l'outil Ma cantine + développement d'un outil en interne.
- Accompagnement des cuisiniers des restaurants scolaires pour un approvisionnement en produits locaux (organisation d'un réseau inter cantines, organisations de formations thématiques sur la question de l'approvisionnement (Menus, commande, marché public, frais, etc.))
- Accompagner la lutte contre la précarité alimentaire
- Animations pour les Journées Nationales de l'Agriculture

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Frais salariaux	40 000 €	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	16 000 €	34 %
Coûts indirect	6 000 €	Fonds Européens	22 080 €	46 %
Frais de mission	1 600 €	Autofinancement	9 520 €	20 %
TOTAL	47 600 €	TOTAL	47 600 €	

Echanges en séance

La note proposée par le groupe de travail est de 24/33.

Nombre de votants : 10, dont 6 privés et 4 publics. **Le double quorum est atteint.**

Favorable	10
Défavorable	0
Abstention	0
TOTAL	10

DÉCISION	Les membres du GAL valident un avis d'opportunité favorable avec une note de 24/33.
-----------------	--

4	PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne	Ingénierie Valorisation du Patrimoine 2025
----------	---	---

Pour l'année 2025 :

Les missions du chargé de mission patrimoine :

- Rédaction de la candidature au label PAH

- Définition du périmètre et la présentation de la motivation politique.
- Présentation des politiques menées dans les domaines de l'architecture, des arts plastiques, des patrimoines, de l'urbanisme et du paysage, et de l'ensemble des structures patrimoniales et culturelles du territoire.
- Présentation du projet PAH et de la convention décennale.

-Coordination des acteurs participants au projet PAH

-Organisation des actions de préfigurations du PAH

- Programme d'action auprès des différents publics (ex : classe patrimoine).
- Coordination des actions de valorisation des patrimoines.

La période de candidature est une période réglementée de 3 ans, pendant laquelle le PETR est accompagné par le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine pour aboutir au dépôt d'une candidature à la Commission Régional du patrimoine et de l'architecture CRPA.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Frais salariaux	35 000 €	Fonds Européens	33 320 €	80 %
Coûts indirect	5 250 €			
Frais de mission	1 400 €			
		Autofinancement	8 330 €	20 %
TOTAL	41 650 €	TOTAL	41 650 €	

Echanges en séance

La note proposée par le groupe de travail est de 23/33.

Nombre de votants : 10, dont 6 privés et 4 publics. **Le double quorum est atteint.**

Favorable	10
Défavorable	0
Abstention	0
TOTAL	10

DÉCISION	Les membres du GAL valident un avis d'opportunité favorable avec une note de 23/33.
-----------------	--

5	PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne	Ingénierie Inventaire du Patrimoine 2025
----------	---	---

Pour l'année 2025 :

Les missions du chargé d'étude inventaire du patrimoine :

- Entreprendre de réaliser un inventaire thématique du patrimoine sur le terrain (relevés, prises de photographies...), en ayant au préalable fait émerger une thématique d'études auprès des habitants et des acteurs culturels.
- Rédiger le cahier des clauses scientifiques et techniques (CCST) dans lequel sera précisé la thématique à étudier.
- Effectuer un travail de recherche en archives (municipales, départementales) et dans les bibliothèques (universitaires, médiathèques...), mais aussi de récolement des travaux déjà effectués.

- Prospection terrain (identification in situ, géolocalisation, photographies, rencontres et partages avec les habitants...)
- Constituer des dossiers documentaires selon les normes de l'Inventaire Général
- Assurer la valorisation des études menées ; organiser et mettre en place des expositions, des colloques, rédiger des articles, des publications, etc.

L'opération d'Inventaire se déroule sur une période de 3 ans à compter de juin 2024.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Frais salariaux	43 000 €	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	12 500 €	25 %
Coûts indirects	6 450 €			
Frais de mission	1720 €	Fonds Européens	28 436 €	55 %
		Autofinancement	10 234 €	20 %
TOTAL	51 170 €	TOTAL	51 170 €	

Echanges en séance

La note proposée par le groupe de travail est de 23/33.

Nombre de votants : 10, dont 6 privés et 4 publics. **Le double quorum est atteint.**

Favorable	10
Défavorable	0
Abstention	0
TOTAL	10

DÉCISION	Les membres du GAL valident un avis d'opportunité favorable avec une note de 23/33.
-----------------	--

6	PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne	Actions PAT 2025-2026
----------	---	------------------------------

Pour les années scolaires 2025/2026, le PETR souhaite proposer un accompagnement au changement de pratiques des agents de la restauration collective (cantines scolaires et établissements médico-sociaux). L'objectif est de fournir aux agents de restauration une méthodologie technique leur permettant de mettre en place des menus 100 % faits maison, bio et locaux.

Pour cela, le PETR vise un accompagnement d'une durée d'un an, couvrant l'ensemble des enjeux liés à cette transition pour deux établissements sélectionnés par le PETR (du diagnostic à la préconisation, jusqu'à la formation technique). Les établissements envisagés seront un restaurant scolaire et un établissement

médico-social. L'ensemble des établissements (restauration scolaire et établissements médico-sociaux) bénéficieront d'une sensibilisation à la nutrition et à la santé.

La réédition de l'annuaire des producteurs est prévue pour 2026. Diverses autres actions de communication sont également prévues.

Le PETR souhaite aussi mettre en place divers événements (visites de fermes pour les scolaires, participation aux Journées Nationales de l'Agriculture...).

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Prestations accompagnement vers une alimentation saine et durable	32 000 €	Fonds Européens	37 600 €	80 %
Communication/Annuaire des producteurs	6 000 €			
Transport et frais organisation	9 000 €	Autofinancement	9 400 €	20 %
TOTAL	47 000 €	TOTAL	47 000 €	

Echanges en séance

La note proposée par le groupe de travail est de 22/33.

Roland Magnaudet indique qu'un point supplémentaire aurait pu être donné concernant l'impact environnemental en raison de la recherche d'une alimentation de qualité notamment « BIO ».

Vincent ARRESTIER choisit de s'abstenir en indiquant que ces actions sont trop peu ambitieuses et entraînent parfois une surcharge de travail pour les cuisiniers.

Roland MAGNAUDET indique que celles-ci sont utiles afin de faire face aux grands enjeux du maintien de l'agriculture locale et de l'attractivité des métiers agricoles. Il existe notamment un fort déficit en matière de maraîchage.

Nombre de votants : 10, dont 6 privés et 4 publics. **Le double quorum est atteint.**

Favorable	9
Défavorable	0
Abstention	1
TOTAL	10

DÉCISION	Les membres du GAL valident un avis d'opportunité favorable avec une note de 22/33.
-----------------	--

IV. Etat de la maquette et mouvements d'enveloppes

Il est proposé de faire des transferts d'enveloppes entre fiches-action afin de rétablir une situation positive pour chacune d'elle. Le groupe de travail propose sur le fonds LEADER de transférer 40 000 € vers la fiche-action 8 Evènements culturels en enlevant 10 000 € de la fiche-action 2 Economie, 10 000 € de la fiche-action 3 Alimentation et 20 000 € de la fiche-action 4 Environnement.

De même, le groupe de travail propose sur le fonds FEDER de transférer 10 000 € vers la fiche-action 5 Patrimoine et 45 000 € vers la fiche-action 6 Tourisme en enlevant 20 000 € de la fiche-action 1 Emploi et 35 000 € de la fiche-action 7 Equipements culturels.

Le GAL a par ailleurs informé la Région de sa volonté de modifier ces enveloppes comme indiqué.

Fiches-action	Enveloppe	Consommé	Reliquat	Proposition		
				Transfert	Nouvelle enveloppe	Nouveau reliquat
2 Economie	50 000 €	10 000 €	40 000 €	- 10 000 €	40 000 €	30 000 €
3 Alimentation	200 000 €	130 608 €	69 392 €	- 10 000 €	190 000 €	59 392 €
4 Paysage et environnement	83 151 €	5 000 €	78 151 €	- 20 000 €	63 151 €	58 151 €
8 Évènements culturels	50 000 €	72 246 €	- 22 246 €	+ 40 000 €	90 000 €	17 754 €

Fiches-action	Enveloppe	Consommé	Reliquat	Proposition		
				Transfert	Nouvelle enveloppe	Nouveau reliquat
1 Emploi	100 000 €	25 000 €	75 000 €	- 20 000 €	80 000 €	55 000 €
5 Patrimoine	226 675 €	231 619 €	- 4 944 €	+ 10 000 €	236 675 €	5 056 €
6 Tourisme	226 675 €	225 000 €	6 675 €	+ 45 000 €	271 675 €	51 675 €
7 Équipements culturels	100 000 €	0 €	100 000 €	-35 000 €	65 000 €	65 000 €

DÉCISION

Les membres du GAL valident cette proposition

Etat de la maquette financière après les sélections du GAL du 08/07/2025

Fiches-action	Enveloppe	Consommé	Reliquat	% consommé	Nombre de dossiers sélectionnés
1 Emploi	90 000 €	25 000 €	75 000 €	28 %	1
2 Economie	40 000 €	10 000 €	30 000 €	25 %	1
3 Alimentation	190 000 €	168 208 €	21 792 €	88 %	4
4 Paysage et environnement	63 151 €	5 000 €	58 151 €	8 %	1
5 Patrimoine	236 675 €	231 619 €	5 056 €	98 %	6
6 Tourisme	271 675 €	220 000 €	51 675 €	90 %	7
7 Équipements culturels	65 000 €	0 €	65 000 €	0 %	0
8 Évènements culturels	90 000 €	81 536 €	8 464 €	90 %	10
9 Ingénierie	350 000 €	228 503 €	121 497 €	65 %	5
	1 396 501 €	966 308 €	436 635 €	69 %	35

VI. Questions diverses

Pas de questions

Le Président lève la séance du GAL à 16h30.

ANNEXES AU COMPTE-RENDU :

- Le diaporama de la réunion
- Les fiches projet et les grilles de sélection des dossiers étudiés en opportunité

Fait à Beaulieu-sur-Dordogne,
Le 10/07/2025

Christophe LISSAJOUX
Président du GAL
Vallée de la Dordogne Corrézienne

